

Communiqué de presse



Entrevue entre l'OGJ et le ministre du Logement

L'OGJ revendique un «droit au logement» pour la jeunesse

La Jeunesse syndicale de l'OGBL – l'OGJ – a rencontré le 15 juin 2021 le ministre du Logement, Henri Kox, afin d'aborder avec lui les difficultés auxquelles les jeunes sont aujourd'hui confrontés pour trouver un logement: pénurie de logements abordables, prix ne cessant d'augmenter, complexité des différentes aides au logement, discriminations liées à l'âge...

Pour des logements dignes et abordables

Tous les jeunes ne veulent pas ou ne peuvent pas loger chez leurs parents jusqu'à l'âge de la retraite. L'accès à un logement leur est pourtant souvent refusé en raison de leur âge ou par manque de stabilité financière. Précarité et préjugés sont des facteurs importants, mais il faut également noter que de plus en plus de jeunes ayant un emploi stable sont également confrontés à des difficultés pour se loger au Luxembourg.

Bien conscient que les jeunes ne sont pas les seuls à être confrontés à des difficultés pour accéder à un logement digne et abordable, l'OGJ a néanmoins tenu à cibler le problème du point de vue des jeunes à la recherche d'un logement.

Un « droit au logement » pour les jeunes

L'OGJ revendique que les autorités nationales et locales s'engagent à soutenir et à faciliter l'accès au logement pour les jeunes. Il en va ici d'un véritable droit pour tous les jeunes du pays à un logement décent et abordable. À ce titre, l'OGJ demande:

1. Une **révision des aides financières** (garanties, subventions, aides, etc.) pour les adapter aux situations spécifiques des jeunes. Il est également nécessaire de regrouper toutes les aides afin de simplifier les démarches administratives.
2. Face à l'échec du libre marché, la mise en place d'une **organisation publique ayant pour objectif de mettre à disposition des jeunes des logements en location et/ou en vente**. Inspirée de la «Gestion locative sociale» et du «Fonds du logement», une entité de ce type permettrait de garantir un accès au logement abordable et décent, et surtout de lutter contre la spéculation immobilière.
3. La **création d'un outil/point de contact spécifique** ayant pour mission d'informer et d'accompagner les jeunes dans toutes leurs démarches pour accéder à un logement.
4. Pour l'OGJ, le **«Pacte logement 2.0» ne va pas assez loin** et ne tient pas suffisamment compte des spécificités des jeunes à la recherche d'un (premier) logement. Dans ce contexte, il est nécessaire de mettre enfin en place une «loi collocation» qui protège les locataires et les bailleurs. De nouveaux concepts de logement constituent d'autres pistes à développer, comme par exemple la cohabitation intergénérationnelle.

Le ministre du Logement a écouté avec attention les points soulevés par l'OGJ. Henri Kox a dit comprendre les inquiétudes et les difficultés éprouvées par les jeunes pour se loger. Dans ce contexte, Le ministre a notamment tenu à revenir sur le nouveau pacte logement et en a présenté différents éléments à l'OGJ. Henri Kox a également pris note des

Communiqué de presse



différentes demandes de l'OGJ. Enfin, le ministre a invité la Jeunesse syndicale de l'OGBL le revoir à une date ultérieure pour faire à nouveau le point sur la situation.

Communiqué par l'OGJ
le 16 juin 2021